

Biographie M.Renaud Raymond

Raymond Renaud, né le 15 juillet 1923 à Palinges : fils de Charles Renaud et Marcelle Fradin.

Le 3 décembre 1940, Raymond Renaud qui a 17 ans est arrêté avec Charles Renaud pour distribution de tracts communistes : le libraire qui lui a vendu les rames de papier vierge en reconnaît le filigrane pour la police. Après qu'ils aient été interrogés tous les deux, Raymond est libéré au bout de 48 heures.

Charles Renaud est jugé et condamné à six mois de détention. Il est écroué dans les Maisons d'arrêt de Chalon-sur-Saône puis de Dijon. Le 3 juin 1941, à l'expiration de sa peine, il est libéré... pour peu de temps. Le 22 juin 1941, il est arrêté à son domicile par les Allemands et conduit à l'hôtel de Ville de Montceau-les-Mines, où il est bientôt rejoint par son ami Claude Chassepot, mineur de Montceau, arrêté dans les mêmes conditions.

Entre fin avril et fin juin 1942, Charles Renaud est sélectionné avec plus d'un millier d'otages désignés comme communistes et une cinquantaine d'otages désignés comme juifs dont la déportation a été décidée en représailles des actions armées de la résistance communiste contre l'armée allemande (en application d'un ordre de Hitler).

Le 6 juillet 1942 à l'aube, les détenus sont conduits sous escorte allemande à la gare de Compiègne et entassés dans des wagons de marchandises.

Le 8 juillet 1942, Charles Renaud est enregistré au camp souche d'Auschwitz (Auschwitz-I) sous le numéro 46047.

Le 14 août 1942, Raymond, menuisier puis terrassier chez Corbières, membre des Jeunesses communistes, a été arrêté pour transport et distribution de tracts.

En avril 1943, il est jugé par le Tribunal spécial de Dijon et condamné à 13 mois de prison. Il est écroué dans les prisons de Chalon-sur-Saône, puis de Dijon.

Remis aux autorités d'occupation, il est interné au camp de Compiègne, puis déporté le 17 septembre 1943 au KL Buchenwald (Konzentrations Lager Buchenwald= camp de concentration de Buchenwald).

Arrivé le 18, il est enregistré sous le matricule 21448. Assigné au *Block 40* avec des détenus politiques allemands chevronnés, il est affecté dans des *Kommandos* de terrassement, de travail en forêt, puis à la Gustloff-werke, grande usine d'armement qui emploie jusqu'à 3600 détenus.

Loin de mettre ses convictions de côté, il continuera à résister clandestinement au sein du camp et deviendra membre homologué de la Brigade française d'action libératrice.

Le 22 février 1944, quand il apprend l'arrivée de déportés politiques français venant d'Auschwitz pour travailler à la DAW, Raymond Renaud va à leur rencontre dans l'espoir d'obtenir des nouvelles de son père. Ce sont Raymond Montégut et Camille Nivault qui lui apprennent la mort de celui-ci. (Charles Renaud meurt à Auschwitz le 1er mars 1943, d'après les registres du camp.)

Le 11 avril 1945, le camp de Buchenwald est libéré par une insurrection des détenus à l'approche des troupes alliées. Un serment est fait par les anciens déportés de témoigner de ce qu'ils ont vus et vécus dans le camp de Buchenwald : c'est le « Serment de Buchenwald »

Raymond Renaud passe la frontière française le 8 mai pour arriver à l'hôtel Lutétia à Paris.

Le 17 mai, Raymond Renaud rentre à Palinges.

Par décret du 7 novembre 2014, publié au journal officiel du 9 novembre 2014 :M. Renaud a été promu et nommé dans l'Ordre national de la Légion d'honneur, dans le cadre du 70ème anniversaire des débarquements et de la Libération, au titre du ministère de la défense

C'est en intervenant auprès des jeunes dans les écoles depuis plus de 20 ans que M. Renaud perpétue son « devoir de mémoire ».

Le lycée Henri Parriat a eu l'honneur d'avoir la visite et le témoignage de ce grand résistant et ancien élève du lycée le 30 mars 2015.